



République Française  
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 21/03/2024  
Reçu en préfecture le 21/03/2024  
Publié le  
ID : 057-245700695-20240320-B20240319\_13\_SI-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le dix-neuf mars à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le onze mars sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

### Etaient présents :

M. Michel PAQUET,  
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Guy KREMER, David ROBINET,

Absent avec procuration : Benoit STEINMETZ à Michel PAQUET

Etait excusé : Denis BAUR

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 9  
Nombre de votants : 10

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, Responsable des Pôles techniques, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Manon TURPIN, service communication, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission



### **13. Objet : Manifestation sportive d'intérêt communautaire - District Basket Club : demande de subvention pour l'organisation des stages sportifs**

Le District Basket Club présente un dossier de demande de subvention au titre des actions de soutien à la vie sportive du territoire pour l'organisation de stages sportifs à destination d'un public de licenciés et de non licenciés pendant les vacances scolaires en raison d'une semaine :

- à la Toussaint,
- aux vacances d'hiver,
- aux vacances de printemps.

Le club propose la découverte ou le perfectionnement de la pratique de basket-ball à une quarantaine de jeunes de 8 à 15 ans.

Pour l'organisation de ces 3 semaines de stages sportifs, dont le budget prévisionnel est estimé à 2 400,00 €, le District Basket Club sollicite une subvention de 1 500,00 €, représentant 62,50 % du budget de ce projet.

Vu le règlement de mise en application de la politique sportive communautaire, adopté par délibération n° 20 du Conseil communautaire du 5 octobre 2010, modifié par délibération n° 17 du Conseil communautaire du 7 novembre 2023,

Considérant que cette manifestation organisée par une association sportive est reconnue d'intérêt communautaire,

Considérant que le représentant légal de l'association déclare que l'association a souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Considérant cet exposé,

**Après avis favorable de la Commission « Politique Sport » du 28 février 2024,**

**Il est demandé au Bureau communautaire :**

- d'octroyer une subvention de 1 500,00 € à l'association sportive « District Basket Club » au titre des projets de clubs pour l'organisation de ces stages,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

**Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.**

Vote : Pour : 10  
Abstention : 0  
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 20 mars 2024

Le Président,

Michel PAQUET

